



Dagda 250[®]

A.M.M. n° 2210840 délivrée le 05/11/2021
Concentré émulsionnable (EC) contenant 250 g/L de prothioconazole (25.0% m/m)
Dagda 250 est un fongicide utilisable contre les maladies des céréales à paille et des crucifères oléagineuses
Mode d'action :

GROUPE **3** FONGICIDE

RÉSERVÉ À UN USAGE EXCLUSIVEMENT PROFESSIONNEL
RÉEMPLOI DE L'EMBALLAGE INTERDIT

Lire les instructions ci-jointes avant l'emploi.

Fiche de données de sécurité disponible sur demande pour les professionnels : consulter notre site internet www.barclay.ie

Le fabricant garantit uniquement la qualité du produit. Ne pouvant contrôler l'application et l'emploi, il ne peut garantir les résultats et n'accepte aucune responsabilité pour les dégâts qui pourraient résulter de l'application.

Premiers secours

En cas d'urgence, appelez le 15 ou le 112 ou contactez le centre antipoison le plus proche puis signalez vos symptômes au réseau "Phyt'attitude".
N° vert 0 800 887 887 (appel gratuit depuis un poste fixe).

Dagda 250

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Recommandations de sécurité

P261 Éviter de respirer les brouillards/vapeurs/ aérosols.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection / un équipement de protection des yeux/du visage.

P304+P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.

P391 Recueillir le produit répandu.

P410 Protéger du rayonnement solaire.

P501 Éliminer le contenu/ récipient selon les réglementations nationales.

SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.

SPe3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau. En cas de ruissellement possible sur la parcelle traitée, prévoir un dispositif végétalisé non traité d'une largeur de 5 mètres par rapport aux points d'eau.

SPe3 Pour protéger les plantes non-cibles, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport à la zone non cultivée adjacente.

EUH401 Respecter les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Délai de rentrée sur la parcelle traitée : 24 heures.

Attention

UFI: VWPP-512J-D00Y-MY5E



Fabriqué par : **Barclay Chemicals Manufacturing Ltd.** Damastown Way, Damastown Industrial Park, Mulhuddart, Dublin 15, Irlande Tel: +353 1 811 2900 Fax: +353 1 822 4678
E-mail: info@barclay.ie Site internet : www.barclay.ie
Défendeur de l'AMM : **Barclay Chemicals R&D Ltd.**,
Coordonnées complètes ci-dessus.

© Dagda est une marque déposée de Barclay Chemicals (R&D) Ltd.
Copyright © Barclay Chemicals (R&D) Limited 2022



N° de lot et date de fabrication: voir emballage

Conseils généraux

S'éloigner de la zone dangereuse.

En cas d'exposition ou de symptômes, appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Inhalation

Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas de trouble respiratoire, contacter sans délai les secours : le 15, le 112 ou un centre anti-poison.

Contact avec la peau

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement et abondamment la peau à l'eau ou se doucher. En cas d'irritation ou éruption cutanée, consulter un spécialiste.

Contact avec les yeux

Rincer immédiatement pendant 15 à 20 minutes sous un filet d'eau paupières ouvertes. Consulter un spécialiste.

Ingestion

Rincer immédiatement la bouche avec de l'eau. Ne PAS faire vomir sans avis médical. Contacter sans délai les secours : le 15, le 112 ou un centre anti-poison. Dans tous les cas, si les symptômes persistent ou en cas de malaise, consulter un médecin et lui présenter l'étiquette et/ou la Fiche de Données de Sécurité.

Intoxication animale

Contactez votre vétérinaire.

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>.

Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit.

PRECONISATIONS D'EMPLOI

Usages et doses autorisés en traitement des parties aériennes

Culture	Cibles / Usages	Dose maximum d'emploi	Nombre maximum d'applications par an et intervalle entre applications	Stades d'application	Délai avant récolte	ZNT organismes aquatiques*	ZNT zone non cultivée adjacente**
Avoine	Oïdiums, Rouille couronnée	0.8 L/ha	2 (14 jours)	2ème application après stade BBCH 30	35 jours	5 m dont DVP 5 m si ruissellement possible	5 m
Avoine	Piétin-verse	0.8 L/ha	1		35 jours	5 m dont DVP 5 m si ruissellement possible	5 m
Blé	Piétin-verse	0.8 L/ha	1		35 jours	5 m dont DVP 5 m si ruissellement possible	5 m
Blé	Fusarioses sur épis (à Fusarium), Septorioses, Oïdiums, Fusarioses sur épis (à Microdochium), Rouilles	0.8 L/ha	2 (14 jours)	2ème application après stade BBCH 30	35 jours	5 m dont DVP 5 m si ruissellement possible	5 m

Culture	Cibles / Usages	Dose maximum d'emploi	Nombre maximum d'applications par an et intervalle entre applications	Stades d'application	Délai avant récolte	ZNT organismes aquatiques*	ZNT zone non cultivée adjacente**
Crucifères oléagineuses (Colza, Cameline, Moutarde, Navette, Chanvre, Bourrache, Sésame, Lin fibre et lin grain)	Cylindrosporiose, Sclérotiniose	0.7 L/ha	2 (14-28 jours)	2ème application après stade BBCH 20	56 jours	5 m dont DVP 5 m si ruissellement possible	5 m
Epeautre	Piétin-verse	0.8 L/ha	1		35 jours	5 m dont DVP 5 m si ruissellement possible	5 m
Epeautre	Fusarioses sur épis (à Fusarium), Septorioses, Oïdiums, Fusarioses sur épis (à Microdochium), Rouilles	0.8 L/ha	2 (14 jours)	2ème application après stade BBCH 30	35 jours	5 m dont DVP 5 m si ruissellement possible	5 m
Orge	Piétin-verse	0.8 L/ha	1		35 jours	5 m dont DVP 5 m si ruissellement possible	5 m
Orge	Oïdiums, Helminthosporiose (D. teres), Rhynchosporiose des céréales, Rouille naine, Fusarioses sur épis	0.8 L/ha	2 (14 jours)	2ème application après stade BBCH 30	35 jours	5 m dont DVP 5 m si ruissellement possible	5 m
Seigle	Rhynchosporiose des céréales, Rouille brune	0.8 L/ha	2 (14 jours)	2ème application après stade BBCH 30	35 jours	5 m dont DVP 5 m si ruissellement possible	5 m
Triticale	Piétin-verse	0.8 L/ha	1		35 jours	5 m dont DVP 5 m si ruissellement possible	5 m
Triticale	Septorioses, Rouille brune, Oïdiums, Fusarioses sur épis	0.8 L/ha	2 (14 jours)	2ème application après stade BBCH 30	35 jours	5 m dont DVP 5 m si ruissellement possible	5 m

* Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau. En cas de ruissellement possible sur la parcelle traitée, prévoir un dispositif végétalisé non traité (DVP) d'une largeur de 5 mètres par rapport aux points d'eau.

** Pour protéger les plantes non-cibles, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport à la zone non cultivée adjacente

Respect des limites maximales de résidus (LMR)

Pour chaque usage figurant dans la liste des usages autorisés, les conditions d'utilisation du produit permettent de respecter les limites maximales de résidus.

Nouveau catalogue des usages et usages mineurs

BARCLAY ne préconise l'utilisation de ce produit que sur les cultures et usages mentionnés dans le tableau ci-dessus et décline toute responsabilité concernant son utilisation pour d'autres usages tels que prévus par le catalogue des usages en vigueur.

INFORMATIONS RELATIVES A L'EMPLOI

Conditions d'application (doses, stades, cultures, variétés)

Selon les régions et les maladies dominantes (consulter votre conseiller), DAGDA 250 s'emploie :

- sur blé : entre les stades 1 à 2 nœuds et la floraison
- sur orge : entre les stades 1 nœud et l'apparition des barbes.
- sur colza : entre les stades boutons floraux qui dépassent les jeunes feuilles et la formation des siliques.

Précautions d'emploi (conditions du milieu, préparation du sol, température, hygrométrie)

Ne pas traiter en cas d'hygrométrie inférieure à 60% et par des températures supérieures à 25°C.

En cas de stress hydrique marqué et de fortes amplitudes thermiques, éviter de traiter les cultures, en particulier les blés mal implantés et ou en situation de sol séchant.

Mélanges extemporanés et Compatibilités

Les mélanges extemporanés doivent être mis en œuvre conformément à la réglementation en vigueur.

Pour les produits en association, consulter leur fiche technique. En cas de mélange de ces produits, la plus forte valeur pour chacun des critères (DAR, ZNT, délai de rentrée) s'applique.

Préparation et application de la bouillie

Utiliser Dagda 250 avec des volumes d'eau compris entre 100 et 400 L/ha.

Remplir la cuve en deux fois pour éviter tout risque de débordement.

Verser directement Dagda 250, présenté sous forme de concentré émulsionnable, dans la cuve remplie à deux tiers d'eau, le système d'agitation en fonctionnement. Compléter la cuve avec le volume d'eau nécessaire.

S'assurer d'un réglage approprié de la rampe ainsi que du choix de buses adaptées afin d'obtenir une répartition uniforme du produit sur la culture.

Appliquer en pulvérisation de finesse moyenne à une pression de 2-3 bars avec un pulvérisateur à jets projetés conventionnel. Éviter tout risque de dérive de pulvérisation. Ne pas laisser la bouillie dans la cuve du pulvérisateur pendant de longues périodes, par exemple le temps des repas.

MODE D'ACTION

Le prothioconazole appartient à la famille des triazolinthiones IDM (inhibiteurs de la déméthylation).

Code FRAC : 3 (groupe G1 : Inhibition de la déméthylation en C14 de la biosynthèse des stéroïdes).

PREVENTION ET GESTION DE LA RESISTANCES

L'utilisation répétée, sur une même parcelle, de préparations à base de substances actives de la même famille chimique ou ayant le même mode d'action, peut conduire à l'apparition d'organismes résistants. Pour réduire ce risque, l'utilisateur doit raisonner en premier lieu les pratiques agronomiques et respecter les conditions d'emploi du produit. Il est conseillé d'alterner ou d'associer, sur une même parcelle, des préparations à base de substances actives de familles chimiques différentes ou à modes d'action différents, tant au cours d'une saison culturale que dans la rotation. En dépit du respect de ces règles, on ne peut pas exclure une altération de l'efficacité de cette préparation liée à ces phénomènes de résistance. De ce fait, BARCLAY décline toute responsabilité quant à d'éventuelles conséquences qui pourraient être dues à de telles résistances.

MISE EN OEUVRE RÉGLEMENTAIRE ET BONNES PRATIQUES

Stockage

Conserver le produit uniquement dans son emballage d'origine, dans un local phytopharmaceutique conforme à la réglementation en vigueur, à l'écart de tout aliment et boisson y compris ceux pour les animaux. Conserver hors de la portée des enfants et des personnes non autorisées. Stocker entre -10°C et +40°C.

Protection de l'opérateur et du travailleur

L'utilisation d'un matériel adapté et entretenu et la mise en œuvre de protections collectives constituent la première mesure de prévention contre les risques professionnels, avant la mise en place de protections complémentaires comme les protections individuelles.

Le port de combinaison de travail dédiée ou d'EPI doit être associé à des réflexes d'hygiène (ex : lavage des mains, douche en fin de traitement) et à un comportement rigoureux (ex : procédure d'habillage/déshabillage). Les modalités de nettoyage et de stockage des combinaisons de travail et des EPI réutilisables doivent être conformes à leur notice d'utilisation.

Dans le cadre d'une application effectuée à l'aide d'un pulvérisateur à rampe :

Pendant la préparation/mélange/chargement, porter :

- Gants en nitrile réutilisables certifiés NF EN ISO 374-1/A1 ET NF EN 16523-1+A1 (TYPE A);
- EPI vestimentaire certifié NF EN ISO 27065/A1 et EPI partiel (blouse ou tablier à manches longues) de catégorie III type PB (3) certifié EN 14605+A1:2009 à porter par-dessus la combinaison précitée ou combinaison de protection chimique catégorie III et de type 3 ou 4 certifiée EN 14605+A1 : 2009 ;
- Demi-masque ou masque certifié (EN 140:1998) équipé d'un filtre P3 (EN 143:2006) ou A2P3 (EN 14387:2008) ;
- Lunettes ou écran facial certifié EN 166:2002 (CE, sigle 3)

Pendant l'application porter :

- EPI vestimentaire certifié NF EN ISO 27065/A1 ;

Si application avec tracteur avec cabine fermée :

- Gants en nitrile certifiés EN ISO 374-1/A1 ET EN ISO 374-2 (TYPES A, B OU C) à usage unique dans le cadre d'une intervention sur le matériel pendant la phase de pulvérisation. Dans ce cas, les gants ne doivent être portés qu'à l'extérieur de la cabine et doivent être stockés après utilisation à l'extérieur de la cabine.

Si application avec tracteur sans cabine :

- Gants en nitrile certifiés EN ISO 374-1/A1 ET EN ISO 374-2 (TYPES A, B OU C) à usage unique, dans le cas d'une intervention sur le matériel pendant la phase de pulvérisation ;

Pendant le nettoyage du matériel de pulvérisation, porter :

- Gants en nitrile réutilisables certifiés NF EN ISO 374-1/A1 ET EN 16523-1+A1 (TYPE A);
- EPI vestimentaire certifié NF EN ISO 27065/A1 et EPI partiel (blouse ou tablier à manches longues) de catégorie III type PB (3) certifié EN 14605+A1:2009 à porter par-dessus la combinaison précitée ou combinaison de protection chimique catégorie III et de type 3 ou 4 certifiée EN 14605+A1 : 2009 ;

PRÉCAUTIONS POUR LE TRAVAILLEUR

Dans les cas où le travailleur serait amené à intervenir sur les parcelles traitées, porter un EPI vestimentaire certifié NF EN ISO 27065/A1 et, en cas de contact avec la culture traitée, porter des gants en nitrile réutilisables certifiés NF EN ISO 374-1/A1 ET EN 16523-1+A1 (TYPE A).

Élimination des équipements de protection individuelle (EPI)

Rapporter les EPI usagés dans un sac translucide à votre distributeur partenaire ECO EPI ou faire appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination de produits dangereux.

Nettoyage du pulvérisateur et gestion des fonds de cuve

À la fin de la période d'application du produit, l'intégralité de l'appareil (cuve, rampe, circuit, buses...) doit être rincée à l'eau claire. Le rinçage du pulvérisateur, l'épandage ou la vidange du fond de cuve et l'élimination des effluents doivent être réalisés conformément à la réglementation en vigueur.

Elimination du produit et de l'emballage

Pour les bidons jusqu'à 25 L : Lors de l'utilisation du produit, bien vider et rincer le bidon à l'eau claire (rinçage manuel à 3 reprises en agitant le bidon rempli au 1/3 ou rinçage mécanique d'une durée minimale de 30 secondes) en veillant à verser l'eau de rinçage dans la cuve du pulvérisateur. Apporter les emballages ouverts, rincés et égouttés à votre distributeur partenaire d'A.D.I.VALOR ou à un autre service de collecte spécifique.

Pour les fûts plastiques et métalliques au-delà de 25 L et ce jusqu'à 300 L : Apporter les emballages vidés et fermés à votre distributeur partenaire d'A.D.I.VALOR ou à un autre service de collecte spécifique.

Pour l'élimination des produits non utilisables, conserver le produit dans son emballage d'origine. Interroger votre distributeur partenaire d'A.D.I.VALOR ou faites appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des déchets dangereux.



En cas de déversement accidentel

Se protéger (EPI) et sécuriser la zone.

Prévenir les pompiers (18 ou 112) en cas de danger immédiat pour l'environnement que vous ne pouvez gérer avec vos propres moyens.

Collecter tout ce qui a pu être en contact avec le produit, terre souillée incluse.

Nettoyer le site et le matériel utilisé, en prenant soin de confiner les effluents générés par l'opération de nettoyage. Les éliminer selon la réglementation en vigueur.

Important

Toute reproduction totale ou partielle de cette étiquette est interdite.

Respecter les usages, doses, conditions et précautions d'emploi mentionnés sur l'emballage qui ont été déterminés en fonction des caractéristiques du produit et des applications pour lesquelles il est préconisé. Conduire sur ces bases la culture et les traitements selon la bonne pratique agricole en tenant compte, sous la responsabilité de l'utilisateur, de tous facteurs particuliers concernant votre exploitation, tels que la nature du sol, les conditions météorologiques, les méthodes culturales, les variétés végétales, la résistance des espèces...

Le fabricant garantit la qualité du produit vendu dans son emballage d'origine et stocké selon les conditions préconisées, ainsi que sa conformité à l'Autorisation de Mise sur le Marché délivrée par les autorités compétentes françaises.

Pour les denrées issues de cultures protégées avec cette spécialité et destinées à l'exportation, il est de la responsabilité de l'exportateur de s'assurer de la conformité avec la réglementation en vigueur dans le pays importateur.